

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

29 02
05
BS

DECRET

29 AVR. 2002

N° D/2002/ 56 /PRG/SGG

Portant Nomination du Directeur de Cabinet
Particulier du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Loi Fondamentale

VU le Décret N° 99/04/PRG/SGG du 8 Mars 1999, portant nomination du
Premier Ministre ;

VU le Décret N° 99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets
D/2000/007/PRG/SGG du 25 Janvier 2000 ; D/2000/046/PRG/SGG du 3 Juin
2000 et D/2000/050 et 051/PRG/SGG du 7 Juin 2000, portant nomination des
Membres du Gouvernement.

VU le Décret n° D/55/PRG/SGG du 24 Mai 2002, portant création d'un Cabinet
Particulier à la Présidence de la République.

DECRETE

Article 1^{er} : Docteur Alpha Mady SOUMAH, précédemment Directeur des
Etudes et des Projets Stratégiques à l'ACGP est nommé Directeur du Cabinet
Particulier du Président de la République avec rang de Ministre.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa
signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 24 Mai 2002

GENERAL LANSANA CONTE